

DIMANCHE 20 AVRIL

JOURNÉE MONDIALE DE PRIÈRE POUR LES VOCATIONS.

*
* *

Le thème retenu pour les années 86-87 est le suivant:

"L'APPEL au MINISTÈRE des PRÊTRES DIOCESAINS".

Le dossier, que propose à cette occasion le Service National des Vocations, s'appuie sur une conviction:

"L'Eglise ne va pas sans prêtres. Ils sont les témoins et les serviteurs du mystère de l'Eglise. Ils manifestent et assurent, en vertu de leur ordination, que l'Eglise est l'Eglise non pas de n'importe qui, mais du Christ, que les chrétiens n'inventent pas la Parole, qu'ils ne sont pas propriétaires de l'Eucharistie, que la mission n'est pas d'abord une tâche mais un don. Ils nous rappellent à tous que nous sommes tous appelés et envoyés.

Il ne s'agit certes pas de réduire l'Eglise aux prêtres mais pas non plus de les évacuer... Ils sont ceux qui, dans l'Eglise et au cœur de sa mission de salut du monde, signifient la place de Quelqu'un, Jésus-Christ. Ils rappellent sans cesse à la communauté des disciples et assurent en elle que le mystère du Christ, mort et ressuscité, est à la source de ce qu'elle vit et proclame: une communion avec Dieu, une réconciliation entre les hommes. Ils donnent à voir et à vivre à l'Eglise et, par elle, aux hommes, que le salut vient du Père, par le Fils, dans l'Esprit..."

*
* *

Nous prions pour l'Eglise universelle, pour les prêtres, pour les hommes et les femmes qui, aujourd'hui, à travers le monde, travaillent à la promotion de l'homme, au respect des droits de tout homme, à la réconciliation entre les hommes...

pour ceux et celles qui, d'une façon ou d'une autre, au fil des jours, donnent librement leur vie pour leurs frères...

Dieu, regarde l'étendue des champs à moissonner. De tous les peuples de la terre, que se lève un peuple nouveau que ta parole assemble et tes sacrements soutiennent.

DES OUVRIERS POUR LA MOISSON.

"LA MOISSON EST ABONDANTE ET LES OUVRIERS PEU NOMBREUX." (Luc 10,2.) On a souvent pensé à demander à Dieu des prêtres - loin de minimiser leur rôle - et pas assez des ouvriers pour l'ensemble de la mission. Et c'est récemment qu'on commence à comprendre que les ouvriers sont divers et qu'il s'en trouve à tous les niveaux: les catéchistes de paroisse ou de collège, les responsables d'Action catholique ou de mouvements, les animateurs liturgiques, visiteurs de malades ou de prison, etc. Et les pères et mères de famille ne sont-ils pas en première ligne les ouvriers qui surveillent et aident à la croissance des jeunes épis... c'est quand chacun a fait son travail au champ du Seigneur que le prêtre vient et rassemble tous les ouvriers pour engranger ensemble la moisson."

Gérard Guitton.

*
* *

STATISTIQUE DIOCESAINE

au 10 décembre 1985

La circonscription du diocèse correspond au département du Finistère.

Superficie: 702.947 hectares. Communes: 283.

Population totale (au recensement de 1982): 827.965 hab.

Paroisses: 337, réparties en 47 secteurs, 4 archidiaconés.

ETAT DU CLERGE INCARDINE PAR AGE:

80 ans et plus	: 49
75 - 79 ans	: 63
65 - 74 ans	: 196
55 - 64 ans	: 226
45 - 54 ans	: 125
35 - 44 ans	: 39
Moins de 35 ans	: 6.

Cela fait un total de 704 prêtres. Sur ce nombre, 177 sont sans affectation (en retraite ou malades), 53 exercent leur ministère hors du diocèse.

Il y a 263 curés ou recteurs, 76 vicaires... les autres sont dans les services généraux, l'enseignement, aumôniers.

Quant à celle de KERVINY, son emplacement actuel a été confirmé comme étant l'ancien par des personnes âgées de LOCHRIST.

Il reste à PLOUGONVELIN d'autres vestiges de croix moyenâgeuses :

- socle et fragments de fût dans l'enclos de l'église paroissiale et à Saint-Aouen,
- fragment de fût à la fontaine N.D. de la Clarté à Saint-Jean,

et enfin éléments épars d'une croix qui pourrait être reconstituée et redressée à proximité de l'étang de Kerjean: CROAS RUS. Des pourparlers sont actuellement engagés pour parvenir à ce résultat.

*

* *

SUR LE GOEMON.

=====
 Pendant des siècles, le goémon (algues, varechs, herbes de mer... etc...) servira essentiellement à l'amendement des terrains agricoles. Une étude scientifique a montré que sur la pomme de terre par exemple, on obtenait de plus gros tubercules que si l'on utilisait du fumier, mais qu'il lui manquait des phosphates et de l'azote pour en faire un engrais complet.

De toute manière, l'agriculteur d'autrefois n'a pas le choix, le fumier est une denrée rare en raison du petit nombre de têtes de bétail qu'il a les moyens d'entretenir, aussi le goémon est pour lui un don du ciel.

Au "goémon-agricole" s'ajoutera bientôt le "goémon-industriel". Au XVII^e siècle on découvre que les cendres d'algues contiennent de la soude, une substance nécessaire à la fabrication du verre et jusqu'alors importée de l'étranger. En 1811 un chimiste de l'Armée de Napoléon: COURTOIS, extrait des cendres d'algues un corps nouveau: l'iode. La première des usines d'iode s'installe au CONQUET en 1828, son activité se poursuivra jusqu'en 1955, l'importation d'iode à des prix défiant toute concurrence entraînant sa fermeture. Certaines de ces usines nord-finistériennes se reconvertiront dans la production d'un nouveau produit: l'algine, employé pour l'encollage des fils dans l'industrie

textile, la fabrication d'apprêts pour la fixation des colorants de tissus, utilisé en pharmacie, en parfumerie, dans l'industrie du papier, en pâtisserie où il est utilisé notamment pour la fabrication des crèmes glacées. Devenu "diététique", le goémon arrive aujourd'hui sur nos tables sous forme de pain, légume d'accompagnement, salades, desserts, et dans nos baignoires sous appellation "médicinale".

Diététiciens avant la lettre, quelques Plougonvelinois se souviennent d'un flan délicieux, disent-ils, qu'ils confectionnaient autrefois avec une des espèces du goémon: le "lichen".

*

* *

A Plougonvelin, le goémon fut de tous temps principalement utilisé comme engrais. A ma connaissance son "brûlage" pour l'extraction de la soude se faisait seulement à Saint Mathieu. Il y subsiste un "four à goémon" mais actuellement enterré, que les "Amis de Saint Mathieu" espèrent pouvoir remettre à jour.

Il consiste en une fosse limitée par des pierres plates dans laquelle on faisait brûler en combustion lente les algues préalablement séchées par épandage sur la terre ferme. L'incinération terminée, il restait un agglomérat de cendres compactes traité ensuite dans les usines d'iode.

Parvenu à l'usine, le produit faisait l'objet d'un contrôle sévère, car certains "brûleurs" n'hésitaient pas à lui ajouter de la terre. De ce fait: "l'autorité judiciaire dut plusieurs fois interdire aux insulaires de MOLENE de vendre aux habitants du continent des cendres de varech fortement mélangées avec de la terre et dut prendre des mesures pour les empêcher d'exporter ainsi tout le sol cultivable de leur île" (!)

*

* *

Chacun peut constater de nos jours, au TREZ-HIR, la rapidité avec laquelle le goémon échoué sur la plage est enlevé: par les agriculteurs à l'aide d'engins mécaniques, par les petits jardiniers avec brouette, sacs plastiques, ou remorques légères tractées par automobile. Ce sont les algues arrachées et abandonnées sur les grèves par la mer, et leur enlèvement n'est pas soumis à autorisation préalable: c'est le goémon dit d'"épave" ou de "rive".

Au contraire, celui qui adhère au rocher ou "goémon de coupe" ne peut être récolté qu'après décision municipale dont la dernière à Plougonvelin figure sur "LE TELEGRAMME" en avril 1948: "La coupe du goémon attendant au rivage commencera le 9 avril et se terminera le 9 juillet 1948. La récolte ne pourra avoir lieu que du lever au coucher du soleil (c'est en fait l'extinction et l'allumage du phare de Saint Mathieu qui fixait le temps journalier de cette récolte). Auront seuls le droit de participer à cette récolte les habitants de nationalité française ayant six mois de résidence dans la commune, les propriétaires de terres cultivées dans la commune, à condition que ces terres aient une contenance de 15 ares au moins et qu'elles soient exploitées par eux. L'emploi d'engins mécaniques pour la récolte des goémons est interdite d'une façon absolue".

Cette réglementation résulte d'une "ordonnance de la marine" prise au mois d'août 1681 par COLBERT, ministre de LOUIS XIV.

En effet la valeur accordée au goémon et son utilisation importante provoquaient des débordements de toutes sortes: bagarres, vols, déprédations diverses... L'ordonnance devait réduire ces désordres en interdisant la coupe hors les temps fixés par la délibération de chaque conseil de communauté et en la limitant aux côtes de chacune des paroisses. L'interdiction s'adressait également à la vente de la récolte aux forains et à son transport sur d'autres territoires paroissiaux. Les habitants des paroisses riveraines de la mer devaient s'assembler le premier dimanche du mois de janvier de chaque année à l'issue de la messe, pour régler les jours de début et de fin de la coupe. (à suivre) J. RONGIER

LA CONFIRMATION.-

=====
La célébration du sacrement de confirmation aura lieu, en l'église de PLOUGONVELIN, le dimanche 4 mai, à 11 hrs.

[Notez bien: 11 hrs, ce qui veut dire que la grand'messe est retardée d'une $\frac{1}{2}$ heure]

Seront confirmés les jeunes du CONQUET, de PLOUGONVELIN et de TREBABU (élèves de 5^{ème}) qui en ont fait la demande. Ils auront eu une première journée de préparation le vendredi 18 avril, à LANDEVENNEC, et une seconde, aux Blancs Sablons, le mercredi 30 avril.

LA PROFESSION DE FOI.-

=====
La fête de la PROFESSION DE FOI (COMMUNION SOLENNELLE) aura lieu à PLOUGONVELIN le JEUDI de l'ASCENSION (8 mai) Les enfants se rassembleront au presbytère à 10h15 pour se rendre en procession à l'église.

La RETRAITE PREPARATOIRE à cette FETE DE LA FOI aura lieu les 5, 6 et 7 mai, pour les enfants du CONQUET, de PLOUGONVELIN et de TREBABU, dans les locaux de la colonie de Saint-Marc, aux BLANCS-SABLONS.

DIMANCHE 18 MAI: FETE de la PENTECOTE.

DIMANCHE 25 MAI: FETE DES MERES.

LE PARDON DES ANCIENS pour le Nord-Finistère
===== a lieu au FOLGOET, le mercredi 14 mai, sous la présidence de Mgr l'Evêque.

LE PARDON DES MALADES a lieu le dimanche
===== 1^{er} Juin, à SAINTE-ANNE-LA-PALUD.

LA FRATERNITE CATHOLIQUE DES MALADES ET HANDICAPES (F.C.M.H.) fête cette année le 30^{ème} anniversaire du mouvement, le 27 AVRIL, au FOYER du MONT-CARMEL en GUIPAVAS. Ce sera aussi le 25^{ème} anniversaire de ce Foyer. La fête durera toute la journée pour les membres du mouvement. L'après-midi, ceux qui le désirent pourront s'informer sur la fraternité grâce à une exposition retraçant l'histoire et la vie actuelle du Mouvement et du Foyer.

